



MANAGEMENT DES CADRES SUPÉRIEURS

# NOUS EN SOMMES LÀ !



« 2024, une année record en termes de promotion interne ». C'est par ce titre que la DGFIP fait sa rentrée à la une d'ULYSSE..

Pour le coup, les postulants aux grades d'inspecteur divisionnaire ou d'inspecteur principal devraient réfléchir à deux fois avant d'accéder à ces promotions convoitées. Pour les AFIPA, c'est déjà trop tard !!!

## LA PREUVE QUE L'INDIVIDUALISATION DES CARRIÈRES ABOUTIT À TOUTES LES SOUMISSIONS

**F.O.-DGFIP** dénonce depuis 5 ans les **méfais de la Loi de transformation de la fonction publique qui sévit depuis 2019**, aussi bien pour les agents sous statut, que pour ceux qui ne le sont pas.

Désormais, les **cadres supérieurs** sont en première ligne avec une **individualisation des carrières** placée **sous la coupe des directeurs locaux**.

C'est ainsi que l'affectation et le déroulement de carrière sont sous la mainmise de barons locaux qui **s'autorisent tous les abus individuels ou collectifs**.

Pour le coup, la **Mission d'Accompagnement des Cadres**, dont l'acronyme est d'ailleurs fâcheux, **ne semble pas s'en offusquer** et se limite à accompagner puisque telle est sa mission !

## COUTEAU SUISSE JUSQU'À L'EXTRÊME !

Si la Direction générale attend de la **polyvalence** de la part de ses cadres, le **principe doit avoir** selon nous **des limites** comme tout principe qui se respecte !

Apparemment, ça n'est pas le cas **dans une Direction régionale d'importance** que nous ne nommerons pas sur un sujet qui a trait à la sécurité.

**A des fins d'économies, le directeur local demande aux cadres supérieurs d'assister les vigiles sur la pause méridienne afin de vérifier les accès à la cité administrative.** C'est ainsi que plus d'une trentaine de cadres supérieurs sont astreints quotidiennement à cette tâche **jusqu'à mi octobre**.

Nous pourrions faire valoir ironiquement que cette mission, bien qu'absente des objectifs 2024, sera **probablement valorisable sur les C.V. des intéressés**.

## DES LIBERTÉS MANAGÉRIALES DÉSORMAIS EXTENSIBLES À L'INFINI ET AU-DELÀ

**F.O.-DGFIP** dénonce fermement ce **coup de force d'un directeur local envers ses cadres** et rappelle qu'il y a des **principes fondamentaux** à respecter :

► Les cadres concernés ne sont **pas formés à des fonctions de vigiles**. **F.O.-DGFIP** rappelle que le costume ou le tailleur ne font pas tout. **Il en va de la sécurité des intéressés, de celles des autres fonctionnaires et des usagers des bâtiments**. Il est de surcroît paradoxal d'ériger la sécurité en priorité au plan national tout en créant localement les risques qu'on prétend combattre.

► L'article 4 du décret 2010-986 portant statut particulier des personnels de catégorie A de la DGFIP fixe les **doctrines d'emploi** attachées aux différents grades. **A aucun moment, ces fonctions n'y figurent** surtout pour une durée de plusieurs semaines.

► Le **devoir d'obéissance hiérarchique** s'impose à l'agent public qui est titulaire de son grade mais pas de son emploi. Néanmoins, nous rappelons que s'il a vocation à occuper différents **emplois** ces derniers **doivent correspondre à son grade**.

De facto, l'emploi de vigile ou d'assistance d'un vigile n'est pas mentionné dans le décret précité.

## IL N'Y AURAIT DONC PLUS DE LIMITES POUR FAIRE DES ÉCONOMIES

Au cas d'espèce, la direction locale entend **économiser deux emplois de vigiles pendant un mois et demi**. Un cadre supérieur à cela de bon qu'il est au « forfait » et donc corvéable à merci selon le directeur qui **embarque dans cette opération aussi bien des IDIV, des IP que des AFIPA !**

Suite à notre saisine, le même directeur résume sa vision des choses : *« ils auront la légitimité de l'ordre de faire que je leur donne »*.

Pour **F.O.-DGFIP** c'est la porte ouverte au « tout est permis » !

**F.O.-DGFIP dénonce fermement ces agissements qui sont symptomatiques d'une approche managériale délétère, un management sans ménagement.**

**Au cas d'espèce, F.O.-DGFIP rappelle que l'individualisation des carrières mène directement à la soumission des fonctionnaires.**

**L'observatoire interne devrait intégrer un indicateur portant sur la crainte des repréailles pour traduire l'ambiance actuelle dans les services de la DGFIP.**

**Ne nous y trompons pas, le scénario proposé par la Direction générale pourrait s'intituler « Individualisation des carrières, circulez y a tout à perdre » !**

**Mais chut, 2024 est une année record en termes de promotion interne. On comprend mieux pourquoi la Direction générale entend se focaliser sur les chiffres !**



C'EST **VOUS**  
POUR **VOUS**  
QU'ON SE BAT !